



Arles, mercredi 19 octobre 2022

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/06312**

---

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

**Modalités d'exploitation (écluse de Saint-Gilles)****Nouveaux horaires - Basse saison  
à compter du 31 octobre 2022****Simple information ( tous les usagers - dans les deux sens )**

---

**- à partir du 31/10/2022 à 09:00 au 31/12/2022 à 17:00**o **Canal du Rhône à Sète**entre les pk 0,220 (poste d'attente amont écluse de Saint-Gilles) et pk 0,680  
(poste d'attente aval écluse de Saint-Gilles)**Commentaire :**

La durée de la basse saison et les horaires d'ouverture correspondants à l'écluse de Saint-Gilles sont modifiés dans les conditions qui suivent.

Nouvelle période de la basse saison ; du 15 octobre au 14 avril

Nouveaux horaires d'ouverture\* basse saison : **de 09h00 à 12h15 et de 13h00 à 17h00**

\*hormis les jours de fermeture

En dehors de ces plages fixes, les bateaux de commerce pourront solliciter des passages à la demande dans les modalités habituelles.

Nouvelle période de la haute saison ; du 15 avril au 14 octobre (horaires inchangés d'ouverture de 06h00 à 20h00)

Ces dispositions remplacent celles de l'avis à batellerie N°1 (édition 2022), ceci dans l'attente de sa mise à jour.

La présente information fait suite aux échanges entre VNF et les représentants des usagers en sous-commission de bassin Rhône-Saône.

**Service(s) à contacter :**

UTI Canal du Rhône à Sète, 1, quai de la gare maritime, 13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

**Date limite d'affichage :**

01/01/2023

Par délégation

Joseph VIOLLIN

UTI Canal du Rhône à Sète

1, quai de la gare maritime

13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36